

stage universitaire 2009 au sein du service des rivières et de l'eau / Conseil général 90.

bilan et voies d'harmonisation des pratiques analytiques
sur le bassin versant de l'Allaine.

Le bassin versant de l'Allaine est binational, avec approximativement les deux-tiers de sa surface (amont) en Suisse (république et canton du Jura), et le solde en France (Territoire de Belfort).

Côté français, le cours d'eau et ses affluents (Vendeline, Coeuvalte) font l'objet d'un suivi analytique mené par le service des rivières et de l'eau : analyses physico-chimiques classiques, molécules toxiques, biologie (IBGN, oligochètes...), morphologie fluviale. Côté suisse, un suivi existe également. Cependant, les occasions d'échanges scientifiques et techniques sont peu nombreuses et les pratiques ne sont pas harmonisées. Le côté français manque notamment d'un état de référence correspondant à la partie la plus amont (et a priori la moins modifiée) du bassin versant (en Suisse).

D'autre part, un projet de contrat de rivière est actuellement en préparation.

Dans ce cadre, l'objet du stage sera le suivant :

- décrire le contexte et l'ensemble des pratiques analytiques recensées des deux côtés de la frontière (bassin versant, organismes, opérateurs, méthodes, exploitation des résultats...etc) ;
- mettre en évidence les disharmonies (fréquences, paramètres, mode d'échantillonnage, etc...) et l'intérêt des méthodes ;
- en utilisant les données fournies par les organismes français et suisse, réaliser une carte synthétique de l'état des milieux (état physico-chimique, hydrobiologie, morphologie, toxicologie) mettant en évidence les principales pressions affectant les cours d'eau, à l'échelle du bassin versant ;
- mettre en évidence les limites de cet exercice, liées à la qualité des données (fréquences, paramètres, modes d'acquisition...) ;
- proposer des mesures d'harmonisation adaptées aux moyens techniques, financiers et humains des organismes français et suisses pour un suivi à long terme de la qualité des milieux.

Le (la) stagiaire devra nécessairement :

- faire preuve d'une grande autonomie et d'une grande persévérance (nombreux déplacements côté français et suisse, nombreux partenaires à rencontrer) ;
- faire preuve d'excellentes qualités méthodologiques, organisationnelles, rédactionnelles, et d'expression orale (exposés, réunions...) ;
- connaître parfaitement les techniques utilisées (paramètres, modes d'échantillonnage ...) ;
- maîtriser les outils dématérialisés nécessaires à une étude de ce type : logiciels de bureautique classique (Word, Excel, PowerPoint), SIG (Mapinfo) ;
- être titulaire d'un permis de conduire et de titres (pièce d'identité Union européenne, passeport valide) lui permettant de circuler aisément en Suisse, sans visa.

La connaissance de l'allemand (utilisé dans divers documents fédéraux suisses) et de l'anglais (utilisé dans les échanges scientifiques internationaux) serait un avantage certain.

contact : le chef du service, Jean François AZENS ; jean.azens@cg90.fr